

SYNTHESE DU COLLEGE DES ACTEURS DU 28 SEPTEMBRE 2011

Date: 28 Septembre 2011

Intitulé: Synthèse COLAC n°1 - 28-09-2011

Lieu: Hotel Mercure, Marseille

Rédacteur : Diane JULIEN

Entité : KFH N° Version : V1

<u>Présents</u>: 31 personnes

ALLA Nicolas RFF – Chargé Territorial Var
CHEVRET Nadyne Collectif TGV Sud Var
COUVERT Bernard AMOG RFF - ARTELIA

DAVID Jean-Baptiste Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence - CCIMP

DECOMPTE Frédéric Communauté d'Agglomération Dracénoise

DESSAGNE Alain AMOC RFF - KFH

DUCREUX Ilda Association Stop Nuisance Cuers

FLATOT Raphael Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

FULCONIS Claude Comité départemental des Bouches du Rhône de la Fédération de la

Montagne et de l'Escalade

GLORIAN Christophe CRCI - Chambre de Commerce et d'Industrie de région Provence

Alpes Côte d'Azur

GONELLA Jean Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement (FARE SUD)
GOURMANEL Brigitte Association de Défense des Habitants de l'Est du Cros – ADHEC

GROËLL François Chambre d'Agriculture du Var

HENAFF Robert Association LGV PACA présidée par le préfet Leblond

JOVER Serge Association Défense Environnement Villeneuve – ADEV

JULIEN Diane AMOC RFF - KFH
JULLIEN Claude FNAUT PACA

KALAC Christian ADIHS, Coop Appro de l'Est Varois LESAGE Olivier Association Stop TGV Coudon

MARTE Christiane Particulier

MONDINI Pascal Association APAGE et Syndicat des Paluds Aubagne

MOULIUS Lucien Association Solliès-Pont Avenir

MUSSI Philippe Région PACA OLIVERO Mireille Particulier

PASTOUR Fabien RFF – Chargé Territorial Alpes-Maritimes

PATOUILLARD Alain Association TGV et Développement Var-Nice Côte d'Azur

PERNOUD Jean-Claude Train Avenir Centre Var

PINASSEAU Antoine SGAR

REAU Simone Association Farlédoise

ROUX Frédéric TGV Toulon, Communauté de Commune Vallée du Gapeau Sillon-

Permien, Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var

VAN COUYGHEM J-Michel Particulier

E-LGVPACA.1-CCO-CRE.COL-CRR-AMC 00001



Absents/Excusés/représentés: 14 personnes

BALLAN Etienne Association ARENES

BERENGER Henri Association de Défense des Sanaryens (ADS)

CHAIX René Vivre à Gémenos

CHESNAUD Claude Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène, Loisirs et Culture

(agrément Jeunesse et Sports)

GARRON André Ville de Solliès Pont

GORIN Véronique Etablissement Public d'Aménagement (EPA) de la Plaine du Var

GOUDIGUEN Patrice Particulier

JOUVE Catherine Représentée par Raphaël FLATOT

LESAGE Linda Particulier

MAYCHMAZ Jacqueline Association de Défense des Sites et de l'Environnement de la Côte

d'Azur (GADSECA)

MALASPINA Jean-Pierre représenté par Claude JULIEN

MENARD Jean Paul FNAUT PACA et AEDTF

PRIVE Marc Particulier

RAIMOND Jean représenté par Lucien MOULIUS

En tribune:

Philippe MARZOLF Garant de la concertation – CNDP
Jean Michel CHERRIER RFF - Chef de Mission LGV PACA

ORDRE DU JOUR

- 1. Rappel des instances et du déroulement de la concertation
- 2. Actions de concertation
- 3. Actions de communication
- 4. Site internet

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Les principales questions posées et thématiques abordées par le COLAC ont porté sur les sujets suivants :

1- GOUVERNANCE

COPIL

- Mr Roux regrette que les membres du COLAC n'aient pas un accès direct à M. Le Préfet président du Comité de Pilotage, et n'assistent pas au COPIL.
 - Le circuit de décision est jugé comme «fermé » et ne favorisant pas les échanges directs avec les décideurs : «Tout monte; rien ne descend ».
 - Demande est faite pour qu'un COPIL soit organisé avec les acteurs, après les COTER de mioctobre pour entériner la décision sur les scenarios avant de travailler sur les fuseaux.
- Mr Cherrier rappelle que conformément à la Charte, le COLAC est l'instance de relais des acteurs à l'échelle globale du projet. Il réunit les représentants des acteurs non cofinanceurs E-LGVPACA.1-CCO-CRE.COL-CRR-AMC 00001



pour faire part au COPIL de leurs observations sur le déroulement du projet et plus particulièrement de la concertation. Tous les points remontés par les membres du COLAC sont bien transmis au COPIL et ce dernier est destinataire de tous les comptes-rendus du COLAC. La demande d'organiser un COPIL supplémentaire sera transmise mais ne correspond pas au calendrier approuvé par le COPIL.

Participation au COTER VAR

 Une demande d'explication est formulée sur la non participation de l'association STOP TGV Coudon au COTER Var.

2- MODALITES DE CONCERTATION

Planning de la Concertation

- Mr Roux regrette que le planning de la concertation tel que défini en page 14 de la charte et qui devait durer de Juillet 2011 à Mars 2012- ait été raccourci par le comité de pilotage en raison de la période électorale. Il juge que cela est incompatible avec les temps d'appropriation des études en regard des décisions à prendre.
 - ► ► Mr Cherrier précise qu'il s'agit d'une décision du COPIL, qui est l'organe de gouvernance du projet habilité à prendre ce type de décision et que, par ailleurs, la considération des «délais trop courts» est à mettre en regard de l'existence et de la connaissance du projet par le territoire notamment avec les études complémentaires sur le scénario des « Métropoles du Sud », ainsi que le travail réalisé par les acteurs sur la charte de concertation rédigée l'année dernière.

Bilan de la concertation

- Demande de Mr Pernoud que soit intégrées au bilan les informations et demandes exprimées par le biais des enveloppes T, des questionnaires et des registres GT.
 - ▶ ▶ RFF prend bonne note de cette demande et confirme que ces éléments figureront au bilan de la concertation.

3- DOCUMENTS

Mise à disposition des documents en ligne

- Sur la question d'absence de documents en ligne, le maitre d'ouvrage apporte les réponses suivantes:
 - Tous les documents ont été diffusés en format papier et la grande majorité sont d'entre eux sont déjà en ligne
 - Engagement de RFF à <u>réduire les délais de mise en ligne</u> de toute la documentation et des contributions au groupe de travail (une semaine maximum)
- Sur la date de la diffusion des fuseaux, RFF informe que ceux-ci seront diffusés après leur validation par le COTER.

Remarques sur les documents mis à la disposition des concertants

• Des fiches scénarios jugées encore floues



- Proposition de rajouter la part modale du rail pour chaque scénario
- 4- GROUPES DE TRAVAIL

Groupes thématiques Gares, Groupes géographiques et COTHEM gares

- Le croisement entre groupe thématique et géographique est jugé contradictoire, notamment s'agissant des gares.
 - ► ► Mr Cherrier explique que l'objectif :
 - Que l'emplacement des gares est un sujet qui doit être discuté dans le cadre des groupes géographiques – GTG,
 - Que l'objectif du groupe de travail thématique Gares GTT Gares est de poser un regard et une réflexion générale sur la cohérence des gares dans le dispositif ferroviaire projeté de la région en croisant les éléments de desserte ferroviaire, d'aménagement du territoire, de zone de chalandise, d'aménagement urbain et de cohérence avec les autres modes de transport. Ces éléments permettent, éventuellement, d'alimenter les groupes de travail géographiques, conformément à ce qui a été écrit dans la charte de concertation.
- Le COLAC demande à être informé des dates, des invitations faites, des inscriptions possibles et des comptes-rendus de ce groupe.
 - ▶ RFF précise que ces éléments seront disponibles sur le site de la LGV PACA
- Le COLAC demande une explication sur l'articulation des COTHEM avec les Groupes de travail Thématiques et géographiques, et notamment l'articulation avec le COTHEM gares
 - ▶ Mr Cherrier précise que les Comités Thématiques sont directement liés à la maîtrise d'ouvrage pour lui permettre de former sa position sur l'ensemble des sujets liés au projet. Ils sont exclusivement formés par et sous la responsabilité de RFF, et ont fait l'objet d'une validation en COPIL. Les Groupes de Travail Thématiques sont crées à la demandes des acteurs, et approuvés en COTER pour permettre des échanges entre les acteurs et les études du maître d'ouvrage sur la thématique concernée.

Autres Groupes Thématiques

- Regret exprimé sur le fait qu'il n'existe pas de groupe thématique sur les massifs autour de Toulon, massifs très importants non seulement pour la beauté du site mais aussi pour leur attrait touristique.
 - Mr Cherrier précise que cette demande doit être remontée au COTER mais que la préservation paysagère fait bien partie de l'objet des groupes de travail géographiques.
- 5 REUNIONS PUBLIQUES

Synthèse Réunions Publiques

 Concernant les diapositives de synthèse des réunions publiques à présenter au comité de la concertation, l'association Stop TGV COUDON souhaite que les termes soient explicités : noter « intérêt contesté » et non simplement « intérêt ».



- ▶ ▶ Le maitre d'ouvrage en prend acte de la modification demandée.
- Est également regretté le fait que des éléments qualitatifs d'ambiance n'apparaissent pas dans les synthèses et que les membres du COPIL n'aient pas été présents.
 - ▶ Philippe Marzolf précise que tous les membres du COPIL ont été invités aux réunions publiques. Mr Cherrier fait remarquer que les termes pour apprécier l'ambiance peuvent être sujets à polémique alors que le verbatim complet rend bien compte de l'ambiance des réunions.
- Demande de Stop TGV Coudon que son discours fait lors de la Réunion Publique soit donné au COPIL et suggère la réalisation de conférences de presse communes entre RFF et les acteurs.
- 6 PRESENTATION POUR LE COMITE DE CONCERTATION

Forme Présentation Comité Concertation

- Pour le comité de la concertation, le support COLAC est globalement validé, avec les réserves suivantes :
 - Supprimer de la présentation toutes les informations de fond (demandes complémentaires...). Rester sur la forme.
 - Etre plus explicite sur les termes pour les synthèses RP (cf ci-dessus).
 - ▶ Le maitre d'ouvrage prend acte des modifications demandées

Page 5 10/10/2011